

Le sénateur Jean-Pierre Sueur (PS) est contre

« *Toute séparation, toute discrimination, toute ségrégation qui tient à la couleur de la peau est inacceptable en toute circonstance* » : ce sont les mots de Jean-Pierre Sueur suite à la polémique sur les réunions « *non-mixtes* » qui seraient tenues par le syndicat étudiant UNEF. Le parlementaire socialiste et ancien maire d'Orléans a soutenu au Sénat un amendement permettant la dissolution des associations qui « *interdisent à une personne ou à un groupe de personnes à raison de leur couleur, leur origine ou leur appartenance ou non appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée de participer à une réunion* ».